

Paroisse Notre-Dame de la Paix

(Communautés de Condette, Ecault, Isques, Hesdigneul, Hesdin-l'Abbé, Nesles, Neufchâtel-Hardelot, Pont-de-Briques, Saint-Léonard)



Informations importantes concernant le temps du confinement

Aux couples qui se préparent au mariage sur la paroisse Notre-Dame de la Paix

Pont-de-Briques, le mercredi 18 mars 2020

Chers fiancés,

Depuis hier mardi 17 mars, notre pays est entré dans un **confinement quasi-total, pour une période d'une durée indéterminée.**

Comme les autres activités scolaires ou parascolaires, **les activités de la paroisse sont suspendues.** Ensemble, comme fidèles de l'Eglise catholique, nous obéissons loyalement aux indications gouvernementales, tout en priant pour les personnes éprouvées, les personnels soignants et les autorités publiques.

Pendant le temps que durera le confinement, l'Eglise catholique est appelée à prendre les décisions suivantes :

- ✓ La catéchèse est suspendue.
- ✓ Aucune réunion ne peut avoir lieu
- ✓ Aucune messe n'est célébrée publiquement les dimanches et les jours de semaine (mais sachez que vos prêtres célèbrent la messe chaque jour, en privé, à vos intentions)
- ✓ La célébration des mariages prévus pendant le temps du confinement est reportée à une date ultérieure.
- ✓ La célébration des baptêmes prévus pendant le temps du confinement est reportée à une date ultérieure.
- ✓ La célébration des obsèques chrétiennes a lieu avec un maximum de 20 personnes.

De manière concrète, concernant la préparation et la célébration de votre mariage :

- ⇒ **La maison des Tourelles est fermée durant toute la période de confinement. Les rencontres de préparation au mariage prévues les 3 et 4 avril sont supprimées.** Les personnes inscrites ne s'y présentent pas et ont été prévenues par les Tourelles.
- ⇒ **Les rencontres individuelles de chaque couple avec le curé, prévues les samedis 21 mars, 28 mars et 4 avril à Hardelot sont supprimées.** Les personnes inscrites ne s'y présentent pas. Je vous repropose dans quelques jours un planning pour nous revoir fin avril ou début mai.
- ⇒ **Pour l'instant, les célébrations de mariage sont maintenues selon le calendrier établi.**

Je vous invite à rester en lien avec la paroisse grâce au site web : www.ndpaix.fr

En ces jours troublés, nous sommes plus que jamais unis et vigilants dans la confiance et dans la foi.

Vous assurant de notre prière et de notre disponibilité,

L'abbé Emmanuel Fontaine, curé de la paroisse
et l'équipe d'accompagnement des fiancés.